



# Intéressement et Sonnant Trébuchant !

## BONNE NOUVELLE en ces temps de disette

La publication des résultats de Groupama laisse entrevoir le versement d'une prime d'intéressement aux salariés de Groupama SA et ce, grâce à l'atteinte de 2 des 3 critères : celui relatif au ROE (return on equity) qui se situe à plus de 5%, au-delà des 2,5% requis, et celui de la collecte en UC (Unité de Compte) dans la collecte en affaires nouvelles qui sera très supérieure au minima requis (15%). L'enveloppe dégagée pour l'intéressement devrait être significative, comme l'a confirmé Thierry MARTEL sur Émeraude (significative voulant dire supérieure à 1 000 € bruts).

## Devons-nous nous satisfaire de cette bonne nouvelle ?

Hélas, non. Cette bonne nouvelle ne masque malheureusement pas la réalité du terrain. Pour des salariés sevrés d'intéressement depuis 2 ans, la perspective de ce versement reste une modeste contrepartie des efforts qu'ils ont consentis depuis 2011, notamment pour pallier le départ de près de 25% des effectifs.

Rappelons-nous également que peu de salariés ont bénéficié d'une véritable augmentation de salaire et que leur pouvoir d'achat est en berne. Et nous n'évoquerons pas ici le moral des salariés !

## Que faire alors ?

Restons confiants. L'avenir nous appartient et c'est aussi à nous, salariés et représentants du personnel de Groupama SA, d'innover et d'être force de propositions pour amener la Direction à initier les termes d'une nouvelle relation Gagnant - Gagnant.

Si le versement de cet intéressement est un signal positif, l'accord en place pour 3 ans, reste pour autant source de frustrations, car il aurait pu être beaucoup plus ambitieux, notamment pour créer la cohésion qui manque tant aux salariés de GSA. A la CGT, nous nous rappelons également que le précédent accord (2010-2012) avait parfaitement fonctionné la première année, avant de faillir totalement les deuxième et troisième années ...

Construisons ensemble un syndicalisme pluraliste ouvert à tous et au service de tous les salariés !

Vous pouvez d'ores et déjà faire confiance à vos collègues, adhérents et sympathisants de la CGT, pour agir en ce sens.

**Mieux encore, venez rejoindre l'équipe CGT .**

Vous adhérez aux principes de la démocratie, de l'indépendance,  
de la solidarité et du respect du pluralisme d'opinions.

Voilà ce que les adhérents de la CGT partagent ensemble,

**alors rejoignez nous.**

### Vos contacts CGT

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Dominique BOURDET   | 01 49 31 37 49 |
| Carole CAUZARD      | 01 49 31 38 12 |
| Jean-Noël FLIS      | 01 70 94 37 75 |
| Sylvie GOSSELIN     | 01 49 31 27 02 |
| Michel LE DU        | 01 44 56 59 04 |
| Marie-José POLOP    | 06 75 19 58 25 |
| Renée - Lise TALBOT | 06 47 83 63 65 |



### Bulletin d'adhésion



Votre prénom et votre nom :

Votre numéro de téléphone :

Votre mail personnel :

Adressez votre demande d'adhésion :

Par courrier : CGT Groupama SA – 5/7 rue du Centre - 93199 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Par mail : [deleguecgt@groupama.com](mailto:deleguecgt@groupama.com)

(saisir « delegue » dans l'annuaire Lotus si nécessaire)

Sur rendez-vous au local : Bureau 2B186 au bâtiment B de l'immeuble Marne

Nos numéros de téléphone : 01 49 31 30 40 ou 01 49 31 30 41



[www.cgtgroupama.fr](http://www.cgtgroupama.fr)